

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 13 JUIN 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-090

Objet : Dates de campagne et critères de sélection en Master Ingénierie de la Santé Parcours Education, Rééducation, Recherche en Science de la Santé – E2R2S.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L. 613-2 ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, et notamment son article 4 I ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-97 du 4 septembre 2020 du conseil d'administration d'Université Côte d'Azur portant sur les modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'avis du Conseil Académique du 9 juin 2022 ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur des Etudes et de la Formation ;

Entendu que cette délibération vient compléter la délibération n°2022-012 du 18 janvier 2022 qui fixe les capacités d'accueil et critères de sélection pour l'accès des étudiants en deuxième année de master, au titre de l'année universitaire 2022-2023 ;

Approuve les dates de campagne et critères de sélection en Master Ingénierie de la Santé Parcours Education, Rééducation, Recherche en Science de la Santé – E2R2S, comme annexés à la présente délibération.

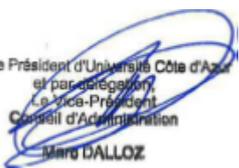
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **26**

Fait à Nice, le 13 juin 2022


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marie DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-090**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 27 JUIN 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 28 JUIN 2022

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de Justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

SELECTION MASTER année 2022-2023

CHAMP	BSS	DOMAINE	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ
MENTION	INGENIERIE DE LA SANTE		
PARCOURS	Education, Rééducation, Recherche en Science de la Santé – E2R2S		
MASTER 1			
Ouvert à la rentrée 2022 (OUI / NON)	NON		
Capacité globale de la mention M1	0	Capacité globale du parcours M1	N'existe que le M2
Capacité proposée de la mention M1 (hors étudiants internationaux et formation continue)	0	Capacité proposée du parcours M1 (hors étudiants internationaux et formation continue)	0
MASTER 2			
Date d'ouverture de la campagne de recrutement M2	1 ^{er} juin 2022 2 ^{ème} session	Date de fermeture de la campagne de recrutement M2	20 juin 2022 2 ^{ème} session
Date prévisionnelle de la commission de sélection* M2	5 au 22 juillet 2022	Ouvert à la rentrée 2022 (OUI / NON)	OUI
Capacité de la mention M2	210	Capacité du parcours M2	15

* Indiquer au choix : une date fixe, ou bien la mention « au fil de l'eau »

Attendus à l'entrée du Master 2

1	Justifier d'au moins un stage dans la santé
2	Avoir validé 240 ECTS dont 180 spécifiques en science de la santé
3	Avoir acquis les fondamentaux en sémiologie, anatomie et physiologie
4	Avoir validé les compétences nécessaires en communication et santé publique
5	Avoir validé le premier cycle d'étude en masso-kinésithérapie

Pièces constitutives du dossier

(répondre seulement par OUI ou NON) / Si OUI : Renseigner les critères

Pièces constitutives	Demandées OUI/NON	Critères d'appréciation
Relevé de notes du baccalauréat	NON	
Relevés de notes des études supérieures	OUI	Matières examinées : Scientifiques Matières fondamentales pour lesquelles l'absence de connaissances est rédhibitoire : Scientifiques Le redoublement, la participation aux secondes sessions ou la compensation sont des critères d'appréciation

		La cohérence entre le parcours suivi et le diplôme envisagé est analysé.
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel	OUI	Lettre de motivation en Français expliquant le parcours académique, la motivation pour obtenir le Master parcours E2R2S et indiquant dans le programme la discipline pour laquelle le candidat a le plus d'affinités – Les projets traitants de l'éducation, de la didactique rééducative seront appréciés.
Curriculum Vitæ détaillé	OUI	Elément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expérience précédente et de cerner des éléments de personnalité du candidat
Lettres de recommandation <input type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Facultatif</i>	OUI	Ne rentre pas dans les critères de sélection mais permet d'apporter un soutien à la candidature
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger <input type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input type="checkbox"/> <i>Facultatif</i>	NON	
Niveau de langue en anglais <input type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input type="checkbox"/> <i>Facultatif</i>	NON	
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire...) <input checked="" type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input type="checkbox"/> <i>Facultatif</i>	OUI	Dépôt du synopsis en 200 mots autour du projet envisagé sur le M2 (sous forme IMRAD) Cohérence de la thématique et de la problématique, méthode appropriée, discussion envisagée Les projets traitants de l'éducation, de la didactique rééducative seront appréciés.
Justificatifs d'expérience professionnelle <input checked="" type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input type="checkbox"/> <i>Facultatif</i>	OUI	Elément permettant d'apprécier l'adaptation du profil aux exigences souhaitées
Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (pour les formations en alternance) <input type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Facultatif</i>	NON	
Document attestant d'une compétence complémentaire (préciser) <input type="checkbox"/> <i>Obligatoire</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Facultatif</i>	NON	
Entretien oral	OUI	L'entretien oral fait suite à une phase de présélection sur dossier et permet d'apprécier les qualités du candidat sur le savoir être, faire et devenir.